

N° 2019.13.05.79

## ARRETE DU MAIRE

LE MAIRE DE LA VILLE DE CARBON-BLANC,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L2211-1, L2212-1 et L2213-1 à 5 ;

VU le Code de la Route et notamment les articles R414-14, R411-25 à 28 et R411-1 à 9 ;

Vu la circulaire n°86-230 du Ministère de l'Intérieur relative à l'exercice des pouvoirs de Police par le Maire, le Président du Conseil Général et le représentant de l'Etat dans le département en matière de circulation routière ;

VU la demande de l'Association des Habitants du Quartier du Faisan ;

Considérant l'organisation de la fête du quartier « Le Faisan, quartier en fête », qui aura lieu le samedi 6 juillet 2019 de 16h00 à minuit, sur la pelouse de l'aire de jeux du Faisan située rue des Futaies à Carbon-Blanc ;

Considérant qu'il convient de prendre les mesures nécessaires afin d'assurer la sécurité des participants ainsi que des usagers de la route, dans le cadre de cette manifestation qui doit se dérouler sur la pelouse de l'aire de jeux du Faisan située rue des Futaies à Carbon-Blanc ;

## ARRETE :

**ARTICLE 1er :** Le 6 juillet 2019, l'Association des Habitants du Quartier du Faisan est autorisée à organiser la fête du quartier « Le Faisan, quartier en fête », qui aura lieu le samedi 6 juillet 2019 de 16h00 à minuit, sur la pelouse de l'aire de jeux du Faisan située rue des Futaies à Carbon-Blanc ;

**ARTICLE 2 :** Le matériel de signalisation sera mis en place par les organisateurs, et sous leur responsabilité. La signalisation sera impérativement enlevée, à l'issue de la manifestation, au plus tard le dimanche 7 juillet 2019 à minuit.

**ARTICLE 3 :**

- Monsieur le Brigadier Chef Principal de la Police Municipale de Carbon-Blanc
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Carbon-Blanc
- Monsieur le Président de Bordeaux Métropole
- L'Association des Habitants du Quartier du Faisan, demandeur

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à CARBON-BLANC le 13 mai 2019

Po/Alain TURBY,



Maire de Carbon-Blanc,  
Conseiller métropolitain  
Délégué à la métropole numérique.